



YMAGIS

Communiqué de presse

Paris, le 22 mai 2014

CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE 2014/2015

YMAGIS (ISIN : FR0011471291, mnémo : MAGIS), le spécialiste des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, présente son calendrier de communication financière pour ses prochaines publications :

- **30 juin 2014** : Assemblée générale des actionnaires
- **23 juillet 2014** : chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2014
- **29 août 2014** : résultats du 1^{er} semestre 2014
- **12 novembre 2014** : chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014
- **11 février 2015** : chiffre d'affaires de l'exercice 2014
- **25 mars 2015** : résultats de l'exercice 2014
- **12 mai 2015** : chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2015

NB : Toutes les dates annoncées, hors AG, s'entendent après clôture de bourse

A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS (www.ymagis.com) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre deux pôles d'activité : la gestion des VPF⁽¹⁾ et les services aux exploitants et aux producteurs / distributeurs. Ces derniers recouvrent la vente et installation d'équipements pour les cinémas, la maintenance et infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, la préparation et l'acheminement des DCP⁽²⁾ et KDM⁽³⁾, et la postproduction. Les laboratoires numériques d'YMAGIS livrent ainsi chaque semaine aux salles de cinéma en Europe des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs ou régies publicitaires. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 47,3 M€, en hausse de +19% par rapport à 2012, et un résultat courant avant impôt de 4,0 M€, en hausse de 27%.

- (1) VPF : Virtual Print Fee, ou frais de copie virtuelle - rémunération payée à YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant et YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS -ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une partie significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec YMAGIS.
- (2) DCP : Digital Cinema Package, ou copie numérique, ensemble des fichiers informatiques constituant le film long métrage, la bande annonce ou le film publicitaire.
- (3) KDM : Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus. Il s'agit d'un message électronique par lequel le distributeur fait parvenir à l'exploitant la clé qui va lui permettre de lire et donc de projeter la copie numérique (ou DCP).

CONTACTS

YMAGIS

Jean-Marie DURA
Directeur général délégué
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Relations investisseurs : Alexandre COMMEROT
Relations presse : Aurélie CHARLES
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ymagis@actifin.fr